



## Conseil de Quartier de Belleville

### Compte-rendu de la réunion 3 février 2022

#### Présent.e.s :

Edouard Ayello  
Agnès Bellard  
Hugo Berthon (PDL)  
Jacques Buisson,  
Damien Carmona  
Bruno Carloni  
Laurent Debouverie  
Ibrahima Diawara  
Edwige Gohi

Christophe Joie  
Sonja Jossifort  
Fatou Kamara-Sidibé  
Isabelle L'Hoir  
Jacques L'Hoir  
Mo Mathey,  
Lysa Monteiro  
Tanel Laurent(Paris d'Exil)  
Evelyne Puppo

Georges Porcheray  
Chantal Rader  
Mirella Rosner  
Rodrigo Ramis  
Hervé Sallaz,  
Paul Schneider (Paris d'Exil)  
Bernard Tran

- Durée de la réunion : 2h10, de 19h00 à 21h10.
- Les prochains conseils de quartiers se tiendront les :
  - Jeudi 3 mars à 19h à l'Espace Paris Jeunes Taos Amrouche - 49 rue Piat) Café social Belleville (7 Rue de Pali-Kao, 75020 Paris)
  - Jeudi 7 avril 2022 à 19h Conseil de quartier (café social 7 Rue de Pali-Kao, 75020 Paris)

---

### Ordre du jour

<b>1. Maison de l'Air : Nouvelle convention d'occupation temporaire avec Archipelia et Démocratie ouverte</b>	<b>2</b>
	<b>2</b>
<b>2. Résumé des points abordés lors de la commission solidarité</b>	<b>3</b>
<b>Projet Territoire zéro chômeur de longue durée (Christophe JOIE)</b>	<b>3</b>
<b>Avancement recherche salle pour Paris d'Exil</b>	<b>3</b>
<b>Alimentation d'urgence ou solidaire</b>	<b>4</b>
<b>Minibus demandé par la Maison du Bas Belleville pour la mobilité des seniors :</b>	<b>4</b>
<b>3. Résumé des points abordés lors de la commission cadre de vie</b>	<b>4</b>
<b>Projet d'aménagement écologique de l'espace au 50 rue de Belleville</b>	<b>4</b>
<b>PLU</b>	<b>4</b>
<b>Pollution sonore</b>	<b>4</b>
<b>Propreté</b>	<b>5</b>
<b>Le jardin Leroy Sème et les travaux du futur 331 et 333 Pyrénées</b>	<b>5</b>
<b>4. Résumé des points de la réunion de la Commission culture.</b>	<b>5</b>
<b>5 – Points divers</b>	<b>6</b>

---

## **1. Maison de l’Air : convention temporaire avec Archipelia et Démocratie ouverte**

Une convention d’occupation intercalaire d’un an entre la Ville et le Centre social et culturel Archipelia va être prochainement adoptée au Conseil de Paris. Par cette convention, Archipelia s’engage sur plusieurs axes :

- animer les discussions avec les associations et habitant.e.s intéressé.e.s par ce dossier et la Mairie du 20ème en vue d’aboutir à un cahier des charges de préfiguration d’une nouvelle Maison de l’Air répondant aux souhaits des habitant.e.s ;
- comprendre comment ce lieu peut vivre pendant la période intercalaire, notamment en matière de normes de sécurité incendie et de jauges pour les publics accueillis ;
- s’entourer à chaque étape des conseillers techniques les plus appropriés, à commencer par ceux de la Ville ;
- établir un planning d’occupation intercalaire pendant cette période.

Une convention similaire, pour une durée de six mois reconductible une fois, est passée entre la Ville et Démocratie Ouverte.

Dès qu’elles seront adoptées, ces deux conventions seront jointes au site du Conseil de quartier.

### **Points évoqués dans la discussion**

- Souhait qu’Archipelia applique la convention et parvienne à rédiger un cahier des charges en concertation avec tous les interlocuteurs intéressés.
- Rappel que ce lieu atypique doit rester ouvert sur le parc pour que les promeneurs puissent y entrer, ce qui constitue la base de la concertation.
- Vigilance par rapport à la structure Démocratie Ouverte qui, bien que largement subventionnée par la Ville, ne s’est pas suffisamment ouverte sur le quartier et ses habitants et demande d’envisager des pistes consistant à lui accorder une surface de bureaux dans un autre lieu.
- Rappel qu’un diagnostic global devait être réalisé pour un état des lieux.

Le Conseil de quartier propose de mettre sur son blog, dans la rubrique existante “Maison de l’Air” tous les documents, éléments techniques et contributions des collectifs, dont le projet Cosmo de Belleville en commun (à l’adresse conseil.belleville@gmail.com)

Sur la proposition de budget participatif « La Maison de l’Air aux habitants », il est rappelé :

- Il est mentionné par un participant que des devis porteraient sur une somme totale d’environ 4 M€ dans lequel la Ville apportait 2 M€, d’où la somme complémentaire de 2 M€ au titre du budget participatif. A vérifier.
- La commission cadre de vie, tout en soutenant ce projet, propose de ne pas y joindre la signature du Conseil de quartier, estimant que cet investissement de mise aux normes et d’étanchéité ressort du seul budget de la Ville.

Le représentant de la Maison du Bas Belleville propose d’expérimenter la co-construction avec les habitant.e.s sur ce projet et de coopérer avec Archipelia dans ce processus.

Le Collectif Maison de l’Air propose une manifestation dans les lieux autour du thème de l’accueil.

## 2. Commission solidarité

### Projet Territoire zéro chômeur de longue durée (Christophe JOIE)

La commission va rencontrer l'élue du 20ème à l'artisanat, au développement économique et au commerce, pour discuter de tous sujets permettant à des personnes au chômage de longue durée d'accéder à un emploi, notamment dans le domaine de l'économie sociale et solidaire sur le secteur.

### Avancement recherche salle pour Paris d'Exil

Le Conseil de quartier a adressé un courrier à la Mairie pour soutenir cette association, qui est accueillie pour l'heure à la Fasti. La proposition d'un accueil à l'école Ramponneau, particulièrement bien adaptée pour dispenser des cours, reste d'actualité.

Archipelia peut être sollicité pour discuter de l'accueil à la Maison de l'Air d'un groupe d'élèves réduit vu les conditions d'occupation (normes d'accueil du public, mauvaise acoustique, etc.)

La réflexion sur d'autres lieux se poursuit par ailleurs avec la Mairie du 20ème.

### Alimentation d'urgence ou solidaire

- une réunion animée par le Pôle de développement local a permis de recenser les initiatives prises dans ce domaine (distributions, épicerie sociale, etc.)
- deux représentantes de collectifs de mères du quartier souhaitent pouvoir accéder temporairement à des cuisines lorsque les besoins s'en font sentir.
- un projet de budget participatif concernant l'espace « Maison des projets », dans la cour du Père Julien D'huit, a été voté en juin 2021. Peut-on y intégrer un espace cuisine ?
- un projet de cuisine mobile fait partie des nouveaux projets de budget participatif 2022, de même que le renouvellement du camion de livraison utilisé par les Marmoulins de Belleville.
- Evocation de « la Source », le projet de Maison citoyenne de l'alimentation, rue Srebrenica.
- Le Conseil de quartier avait émis l'idée de créer une commission « alimentation » à mettre en place dès que des volontaires se manifestent..

### Actions à venir

La Maison du Bas Belleville propose d'étudier la mise en place d'un minibus pour faciliter la mobilité des seniors. Le projet est pris en compte par la Mairie du 20ème.

La commission est en relation avec la Mission Locale pour un échange autour de l'emploi des jeunes.

Les représentants des foyers de travailleurs Bisson et La Duée, qui ont assisté à la réunion de la commission cadre de vie, sont d'accord pour accueillir une prochaine commission Solidarité. Nous pourrions ainsi échanger avec les résidents de ces foyers.

Prochaine séance de la commission solidarité : 21 février.

### 3. Commission cadre de vie

#### **Projet d'aménagement de l'espace au 50 rue de Belleville**

Pour lutter contre les dépôts sauvages en bas de la place Fréhel, rue de Belleville, un projet a été déposé au Budget Participatif. Il allierait végétalisation et œuvre d'art.

#### **PLU**

Rappel de la réunion publique sur le lancement du Projet d'aménagement et de développement durable (PADD) dans le 20ème qui se tiendra le 4 février en visioconférence.

#### **Pollution sonore**

La Commission cadre de vie s'est associée à un projet d'installation de capteurs sonores dans les rues. Cette proposition dans le cadre du budget participatif se veut une réponse à la demande fréquente d'habitant.e.s confronté.e.s au vacarme de la clientèle aux terrasses de bars. Dans ces conflits de voisinage, des solutions immédiates existent : responsabilisation des gérants des commerces, installation de sonomètres homologués (à leur charge), réunions de conciliation, mobilisation de la police municipale, équipement des agents en sonomètres, amendes, fermetures administratives, rejet des demandes d'autorisation de terrasse, etc. Dans ce cas, le constat et la verbalisation par les agents et officiers de police n'a pas besoin de prises de mesures.

Une discussion s'ouvre au sujet de l'utilité des nouveaux capteurs développés par Bruitparif ou autres sociétés : un système de captation par microphones associé à une caméra vidéo. Outre que le problème n'est pas de localiser la source de la nuisance mais de la faire cesser, ce système de surveillance audiovisuelle pose des problèmes d'ordre juridique, de coûts d'installation, de maintenance et d'exploitation.

Hugo Berthon, coordinateur des conseils de quartier (Le représentant de la Mairie) précise que ce point fera l'objet d'une réunion du Conseil d'arrondissement et indique que ce dispositif peut néanmoins constituer une piste de réflexion pour le GPO (groupe de partenariat opérationnel entre police nationale et police municipale).

Le Conseil de quartier souhaite réunir tous documents lui permettant de fonder une opinion plus étayée avant de prendre position.

#### **Propreté**

Plusieurs participant.e.s relaient les plaintes d'habitant.e.s sur les problèmes de propreté et d'éclairage de la place Alphonse Allais.

Il conviendra de remonter toutes les informations à Hugo Berthon, qui les relaiera auprès des services concernés et qui ajoute qu'un programme sur ce sujet est en construction à la Mairie.

La journée mondiale du nettoyage participatif, qui a lieu une fois par an, peut être l'occasion d'une implication solidaire des habitant.e.s

Solliciter les bailleurs sociaux et contacter les gardien.ne.s d'immeuble, très sensibilisé.e.s au problème.

## **Le jardin Leroy Sème et les travaux du futur 331 et 335 Pyrénées**

Deux permis de construire ont été déposés sur les immeubles 331 et 335 rue des Pyrénées pour des projets dont les travaux compromettent le jardin partagé de l'association Leroy Sème, dont la parcelle appartient à la Ville. Vu les rapports conflictuels entre le promoteur et les habitant.e.s, portant non seulement sur le jardin partagé mais sur la nature des futurs bâtiments, un expert a été nommé pour constat avant travaux. Il rendra sa réponse courant février.

Le dossier est suivi par le Conseil de quartier, en lien avec les axes du PLU.

## **4. Commission culture.**

La Commission culture présente le projet pour lequel elle a émis un avis favorable lors de la réunion du 6 janvier dernier. Il s'agit d'un projet de poésie en déambulation, qui chaque fois débute par le "rituel du café". Ce projet va se déployer au printemps sur 3 dates, dont une déambulation de la rue de Tourtille à la rue de Ménilmontant, le 24 juin.

Rodrigo Ramis rappelle le projet de sa compagnie « Théâtre d'Ailes Ardentes » fondé sur un art de la relation et se produisant sur des plateaux de théâtre, mais aussi dans des lieux non-conventionnels et des espaces publics pour des petites jauges. Face au contexte sanitaire, la compagnie priorise les spectacles performatifs (café poésie nomade), des programmes déjà actifs avec les Ateliers Café-Philo et les Cérémonies de Café.

La compagnie sollicite le soutien du Conseil de quartier pour couvrir 1 000 € de prestations de communication pour des actions qui se produiront en juin 2022 dans divers espaces du 20ème.

**Le projet est adopté à l'unanimité par les participants. Deux personnes impliquées dans cette action ne prennent pas part au vote.**

## **5 – Points divers**

À suivre :

- La commission communication du conseil de quartier va se mettre en place. Elle doit préparer un journal, gérer facebook et le blog, et s'occuper des outils de communication.